

PROJET DE PARC EOLIEN DES COMMUNES DE NESLE-HODENG ET BEAUSSAULT

PERMANENCES D'INFORMATION EN MAIRIE DE NESLE-HODENG ET DE BEAUSSAULT

Après présentation de la société Eléments, de son équipe opérationnelle, de la zone d'implantation potentielle et des études de faisabilité nécessaires à une demande d'autorisation environnementale en préfecture, les membres des conseils municipaux des communes de Beaussault et de Nesle-Hodeng ont délibéré favorablement, respectivement les 29 janvier 2021 et 6 avril 2021 pour étudier le développement d'un nouveau projet de parc éolien sur la zone d'étude ci-contre.

A cet effet, vous êtes conviés aux **premières permanences d'information** qui se tiendront :

le **Lundi 07 Juin** de **16h à 20h**
Mairie de **Beaussault**

Et

le **Mardi 08 Juin** de **16h à 20h**
Mairie de **Nesle-Hodeng**

Évènements de partage, qui permettront d'étudier ensemble les thématiques suivantes :

- L'éolien et les enjeux du mix énergétique français
- La zone d'implantation potentielle
- Le lancement des études de faisabilité
- Les échéances à venir du projet
- Les mesures d'accompagnement répondant à la volonté locale
- Les caractéristiques de la technologie éolienne
- La co-construction du projet au travers d'un **comité de pilotage** composés d'élus, de riverains et de chefs de projet de la société Eléments

INVITATION AUX PERMANENCES D'INFORMATION

